



### Droits d'inscription

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Lieu de résidence (1)         | Droits d'inscription                           | Frais de dossier par famille |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------------------------------------|------------------------------|
| Élève en parcours complet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Bordeaux                      | Entre 0 € et 450 € selon quotient familial (2) | 30 €                         |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Hors Bordeaux                 | 550 €                                          | 30 €                         |
| Élève suivant l'un de ces dispositifs uniquement (3)<br>• Analyse musicale, orchestration<br>• Pratique orchestrale<br>• Musique de chambre<br>• Chorale ou ensemble vocal (hors cursus complet)<br>• Dispositif AOC<br>• Formation musicale seule<br>• Danse adapte et Musique adapte<br>• Initiation Danse<br>• Parcours découverte Théâtre<br>• Atelier théâtre hors cursus<br>• Premiers Pas<br>• LAB danse jazz adulte<br>• Week-ends musiques anciennes | Bordeaux                      | Entre 0 € et 200 € selon quotient familial (2) | 30 €                         |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Hors Bordeaux                 | tarif unique à 200 €                           | 30 €                         |
| Élève en Aménagements Horaires Lycée (AHL)<br>Étudiant en Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES)<br>Étudiant à RésoNANCES<br>Étudiant en Licence interprétation-création à l'Université de Bordeaux                                                                                                                                                                                                                                             | Toute provenance géographique | Entre 0 € et 450 € selon quotient familial (2) | 30 €                         |
| Élève en Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM), Classe à Horaires Aménagés Danse (CHAD) ou série S2TMD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Toute provenance géographique | Exonération sauf cas particuliers (4)          | 0 €                          |

(1) Pour bénéficier du tarif bordelais, il est impératif de fournir un justificatif du domicile de la famille ou de l'élève daté de moins de 3 mois, ainsi que la copie complète de l'avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025 de l'élève ou de la famille.

(2) Calcul des droits d'inscription : suite à la mise en place d'une tarification progressive et solidaire des services de la Ville de Bordeaux, les droits d'inscription sont déterminés proportionnellement au quotient familial. Estimez vos droits d'inscription au Conservatoire de Bordeaux grâce au simulateur en ligne : [tarifs.bordeaux.fr](https://tarifs.bordeaux.fr)

(3) À partir de 2 dispositifs de pratique collective, le tarif normal (élève en parcours complet) s'applique.

(4) Pour les CHAM, CHAD et S2TMD, les élèves sont exonérés des droits d'inscription et des frais de dossier. Ces élèves devront toutefois s'acquitter des droits d'inscription afférents dans les cas suivants :

- élèves musiciens (CHAM/S2TMD) : s'ils suivent l'enseignement d'un 2<sup>e</sup> instrument, un enseignement en danse, théâtre ou chant lyrique
- élèves danseurs (CHAD/S2TMD) : s'ils suivent un enseignement instrumental, un enseignement en théâtre ou chant lyrique

Pour le règlement des droits d'inscription, il est possible de bénéficier d'un paiement en 2 ou 3 échéances.

### Prêt d'instrument

Un prêt d'instrument peut être proposé aux élèves débutants, dans la limite du parc disponible.

Deux formules sont proposées :

- un prêt de septembre 2026 à juin 2027 au tarif de 84€
- un prêt de juin 2026 à juin 2027 au tarif de 105€

Les élèves inscrits dans un dispositif AOC sont exonérés.

